



Date de mise à jour : Mars 2026 Poste occupé précédemment par : PINCEDE <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité <input type="checkbox"/> Redéploiement <input type="checkbox"/> Création code poste RH : 4640
Personne à contacter : Chantal Ollivier Fonction : Correspondante Ressources Humaines Tél : 01 43 99 82 02 Courriel : chantal.ollivier@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	CHEF D'EQUIPE JARDINIERS
Cadre d'emplois/catégorie	Agent de Maîtrise - C
Pôle/Direction/Service	PECT – Direction des espaces verts et du paysage (DEVP), Service entretien et travaux (SET)
Lieu de travail	Roseraie départementale – rue Watel – 94240 L'Haÿ-Les-Roses
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité du chargé d'opérations

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction des espaces verts et du paysage met en œuvre le plan vert départemental. Pour cela, la direction réalise ou fait réaliser les études nécessaires, conduit les opérations de travaux sur les parcs et coulées vertes, gère le patrimoine vert : parcs, arbres, espaces extérieurs des crèches, collèges, établissements sociaux et administratifs. La DEVP pilote les actions en faveur du milieu naturel (Trame Verte et Bleue, charte de l'Arc boisé, Réserve Naturelle des îles de la Marne, reconquête des berges, espaces naturels sensibles, plan 50.000 arbres). La DEVP met en œuvre la politique de valorisation et d'animation des parcs départementaux.

Le Service gestion et la Direction des espaces verts et du paysage a pour principale mission d'assurer la pérennisation et l'amélioration du patrimoine végétal départemental (parcs, jardins de crèches, alignement d'arbres le long des routes, espaces naturels, collections...). Il a également en charge la restauration de ces différents équipements.

MISSIONS DU POSTE

Assurer au niveau opérationnel le suivi et l'entretien de la roseraie et du parc.

Dans le cadre de l'évolution des pratiques, et de la démarche globale de développement durable :

- * Encadrer une équipe de jardiniers chargée de l'entretien
- * Mettre en œuvre les plans de gestion
- * Suivre les travaux confiés aux entreprises.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité :

1. Spécifique collection Rosiers

- Planifie et contrôle les actions d'entretien courant (taille, désherbage, traitements, plantation ...) et la diffusion des savoir-faire.
- Gestion informatisée : assure les relevés de terrain des campagnes de commandes et plantation des rosiers (arrachages, plantations, greffage) pour établir des listes. Contribue à mettre à jour la base de données (description, nomenclature), vérifie l'étiquetage sur le terrain et prépare les commandes d'étiquettes correspondantes.
- Prépare les commandes, prélève les greffons et participe à la multiplication, s'assure de l'état de reprise des rosiers greffés, en lien avec le chef de culture de la Pépinière.
- Réceptionne et assure le bon suivi des rosiers évalués dans le cadre du Grand prix de la Rose (SNHF).
- Assure ponctuellement des visites guidées de professionnels, et l'animation d'ateliers techniques.
- Répond aux questions et sollicitations du public et transmet à son responsable les demandes particulières.

2. Garant de la mise en œuvre du plan de gestion du parc auquel il est associé :

- Inventaire de terrain.
- Enregistrement des indicateurs de fonctionnement : heures, matériel, carburants, bennes...
- Participation aux groupes de travail multiservices.
- Prise en compte, et mise en pratique, des préconisations du plan de gestion une fois celui-ci adopté : adaptation des pratiques, approche environnementale.
- Recherche et mise en œuvre de méthodes alternatives

3. Assure un encadrement actif de son équipe par son implication de terrain pour atteindre les objectifs fixés :

- Responsabilité hiérarchique des agents placés sous son autorité, garant des règles administratives
- Prévision des commandes (matériel, végétaux...), réception des commandes.
- Gestion du personnel : congés, formations, évaluation du travail, rapports, gestion des conflits.
- Garant des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'équipe, de la sécurité du public.
- Accueil de stagiaires, TIG et transmission de savoir-faire.
- Participe autant que de besoin aux travaux horticoles confiés à l'équipe.

4. Assure la surveillance des opérations confiées aux entreprises sur le parc en interface avec le chargé d'opérations :

- Suivi des travaux, contacts et comptes rendus de réunions pour les travaux d'entretien par entreprise.
- Interlocuteur de terrain pour le suivi des opérations d'investissement.
- Assure la coordination entre les travaux réalisés en régie et ceux exécutés par entreprise.

5. Autre :

- Toute mission spécifique confiée par le responsable hiérarchique.
- Relations avec les usagers (conseil, accueil).

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste : Très bon professionnel dans le domaine de l'espace vert : <ul style="list-style-type: none">• Bonne maîtrise des techniques horticoles, y compris matériels• Curiosité et sensibilité aux nouvelles méthodes de gestion• Aptitudes à la surveillance de chantier• Connaissances de base en arrosage, élagage, VRD, maçonnerie, mécanique• Pratique de l'informatique courant du système d'exploitation Word et Excel.
---------------	--

	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux liés à la collection et maîtriser la gestion opérationnelle. • Maîtriser la gestion Informatisée de la collection de roses • Maîtriser la Gestion durable des espaces par le biais de la Gestion différenciée, l'limitation des intrants, Certiphyto. • Lire et analyser les indicateurs techniques et proposer des actions. • Connaître les grands principes des marchés publics afin d'en assurer un suivi de terrain. • Connaître les règles de la collectivité en matière de gestion des ressources humaines (gestion des présences, congés, évaluation...)
Savoir-faire	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <p>Aptitudes marquées pour l'encadrement d'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur et méthode – Vision prospective du travail. • Capacité d'organisation et de planification. • Aptitudes managériales : fermeté, exigence, écoute. • Capacité d'initiative – Autonomie. • Qualités relationnelles. • Bonnes capacités rédactionnelles (comptes rendus, commandes, rapports...) et maîtrise de l'outil informatique (Pack Office, Internet, messagerie).
	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseigner des indicateurs techniques • Organiser des réunions d'équipes et rédiger des comptes rendus. • Se positionner comme référent technique de l'espace géré. • Savoir-faire horticoles spécifiques : greffage, taille

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	<p>- Internes</p> <p>Travail de partenariat avec le service PEPSE pour les manifestations et l'entretien quotidien du parc et avec le service MOCCA.</p> <p>- Externes :</p> <p>Echange et partage avec des partenaires de type (Villes, Associations, professionnels...) les usagers (conseil, accueil) pour manifestations, visites, atelier technique</p>
Conditions particulières d'exercice	<p>Travail ponctuel le samedi – exceptionnel le dimanche : lié à des manifestations</p> <p>Travail les jours fériés : exceptionnel</p> <p>Travail de nuit : exceptionnel.</p>
Moyens mis à la disposition de l'agent	Liés à la fonction : bureau, téléphone portable

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	<p>Pré requis : Agent de Maîtrise FPT ou diplôme équivalent, BEPA – BTA espaces verts ou équivalent.</p> <p>Exigé : permis B</p>
Expérience	<p>Exigée : Expérience confirmée dans le domaine des espaces verts et l'encadrement</p> <p>Souhaitée : Suivi de collection</p>
Certifications, habilitations à jour	<p>CACES pour la conduite d'engins exigeant la possession de ce certificat.</p> <p>CERTIPHYTO applicateur</p>
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE DE CHEF D'EQUIPE JARDINIER ROSERAIE


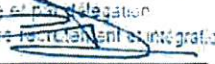
--NBI : OUI Si oui, préciser à quel titre : Encadrement de proximité d'une équipe technique d'au moins 5 agents
 Nombre de points : 15
 - Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : Agent de maîtrise
 ■ Nom du groupe : Groupe 1 encadrement
 ■ Nom complet du sous-groupe : **Encadrant intermédiaire de 3 agents ou plus**

Date et signature du Chef de service	Date et signature du Directeur	Date et signature du Directeur Général Adjoint
 Hervé STEUPE Chef de Service	 Gaëlle LAOUENAN Directrice Des espaces verts et du paysage Conseil départemental du Val-de-Marne	 Caroline LARMAGNAC La Directrice générale adjointe en charge du Pôle Environnement et Cohésion Territoriale

Gaëlle LAOUENAN

Caroline LARMAGNAC 3/04/26

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	8.04.2026	 Pour la Présidente du Département du Val-de-Marne et par délégation Responsable du service Recrutement et Intégration

Coralie DUBOIS

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution